



ADo/MP/ Philippeville, le 5 novembre 2010

---

## Opération de Développement Rural à Couvin

---

Compte rendu de la réunion d'Information et de Consultation  
Salle communale, le 28 octobre 2010

### Village de Petigny

---

**Présents :**

**Commune de Couvin :**

M. Raymond Douniaux, Bourgmestre  
M. Francis Saulmont, Echevin  
M. Benjamin Calice, Conseiller Communal  
M. Roland Nicolas, Conseiller Communal  
M. Régis Marée, Administration Communale

**Mesdames, Messieurs :**

Christiane Dubuc  
Jennifer Vincart  
Ghislaine Cortvriendt

Inge Landstroem  
Yvette Baert

Yolande Helsemans  
Viviane Bernard

Bernard Bombart  
Christian Nicolas  
Léon Bialek  
François Dubuc  
Philippe Meurant  
Eddy Pestiaux

Eric Tronçon  
Jean Duby  
Laurent Julien  
J-C. Pochet  
Bernard Paquet  
Patrick Lemaire

Michel Nicolas  
Carl Helsemans  
Marc Ernould  
Marc Mattelaer  
Alexandre Dubuc

**FRW :**

M. Alain Domer, Responsable ESEM  
Mme Murielle Pestiaux, Assistante Administrative

## 0. *Accueil*

---

Accueil par Monsieur Benjamin Calice, Conseiller Communal pour cette 2<sup>ème</sup> réunion d'information/consultation.

### 1. *1<sup>ère</sup> partie : INFORMATION*

---

#### 1.1. *Présentation et explication de l'Opération de Développement Rural (ODR) par Alain Domer, Responsable ESEM à la FRW.*

Voir Power Point présenté en séance annexé au PV.

#### 1.2. *Questions/Réponses*

Quel sera le rôle de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) ?

Aura-t-elle un pouvoir de décision ?

Quelle représentativité ? Quelle composition ? Subit-elle des pressions locales ?

La CLDR constituera un relais entre la population et les élus locaux.

Elle sera permanente et composée de 20 à 60 membres dont 1/4 maximum d'élus locaux.

Elle sera constituée de manière à représenter les différents villages, les différentes classes d'âge et les différents milieux socio-économiques de l'entité.

Suite au diagnostic effectué et aux réunions d'information et de consultation menées, certains thèmes mériteront un éclairage particulier. Cet éclaircissement sera apporté lors des Groupes de Travail.

De quel montant Développement Rural peuvent bénéficier les communes wallonnes ?

Un budget est alloué par la Région wallonne dans la cadre du Développement Rural. Certains projets peuvent être subventionnés en Développement Rural jusqu'à concurrence de maximum 80%.

Par ailleurs, d'autres types de subventions peuvent être obtenus, tels le CGT, l'Europe, la DGARNE, ...pour la réalisation de projets. Le budget DR n'intervient que s'il n'existe pas d'autres moyens de financer ceux-ci. Enfin, certains projets peu coûteux pourront être mis en oeuvre sur fonds propres communaux, sans pour cela d'ailleurs attendre l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.

Qui choisit les projets importants ?

La CLDR opère un choix des projets prioritaires à réaliser pour les prochaines années selon un consensus. Ce choix devra être entériné par le Collège Communal, puisqu'il s'agit d'une Commission d'avis.

Il n'est cependant encore jamais arrivé que le Conseil Communal vote contre les choix de la CLDR.

Il arrive cependant que l'ordre de priorité des projets change en fonction d'une opportunité pouvant s'offrir à la Commune.

Ex : à Onhaye, l'opportunité s'est présentée dans le cadre du projet d'aménagement de la Ferme Miavoye (Commune de Onhaye et d'Hastière).

Ce projet, polyvalent, demandera le financement de plusieurs pouvoirs subsidiants : InfraSports, la Communauté française, le Développement Rural (DR), les SAR, ...

Quid de la problématique Habitat Permanent dans les parcs résidentiels et des projets y relatifs, quelle est leur niveau de priorité puisque cette problématique est déjà prise en compte par la Région wallonne ?

La FRW fait partie de la plupart des comités d'accompagnement des Plans HP « Communaux ».

Là, nous sommes amenés à :

- Rappeler la philosophie du Plan HP.
- Citer des exemples d'initiatives d'autres communes.
- Jouer un rôle de modérateur entre certains acteurs.
- Faire le lien avec l'ODR.

La FRW, en tant qu'organisme d'accompagnement des ODR, veille à intégrer cette problématique dans la réflexion, ce qui peut notamment se traduire par l'analyse de cette problématique lors de l'ODR, par la présence des représentants des Résidents Permanents dans la CLDR, par la présence de fiches projets relatives au Plan HP dans le PCDR.

La FRW a contribué à l'intervention des pouvoirs publics pour le financement de certains projets. Ex : Somme Leuze.

Cette problématique est actuellement en phase de discussion à la Région Wallonne. Sachant que la CLDR se doit de représenter les différents villages, les différentes classes d'âge et les différents milieux socio-économiques de l'entité, les habitants des parcs résidentiels sont hautement invités à intégrer la future CLDR.

## **2. 2<sup>ème</sup> partie : CONSULTATION**

---

**La consultation s'est déroulée en 6 temps distincts :**

**Le 1<sup>er</sup> temps était consacré à la question : « Quand on vous dit vie communale, à quoi pensez-vous ? »**

La question vise les habitants et est destinée à lancer le débat mais également à définir leur perception des thèmes importants de la vie communale. Un brainstorming, en direct sur PC et sur écran (pour lecture en séance par les participants), autour des thématiques communales, est effectué avec les participants.

**Le 2<sup>ème</sup> temps était consacré à la question : « Vivre à Petigny hier ? »**

La question est principalement destinée à lancer le débat et à tenter de saisir comment les participants perçoivent l'évolution de leur village. La question tente de placer le débat dans un sens évolutif.

Un résumé collégial en direct sur PC et sur écran, reprenant les idées maîtresses ainsi que les points positifs et négatifs (Atouts/Faiblesses), est ensuite réalisé.

**Le 3<sup>ème</sup> temps était consacré à la question « Vivre à Petigny aujourd'hui ? »**

La question vise les habitants du village et est destinée à les faire parler de leur village et de leur entité. Chaque question alimentant le débat essaye d'aborder un thème particulier (référence au brainstorming), sans que celui-ci soit explicitement cité, ceci dans le but de ne pas orienter le débat.

Un résumé collégial en direct sur PC et sur écran, reprenant les idées maîtresses ainsi que les points positifs et négatifs (Atouts/Faiblesses), est ensuite réalisé.

**Le 4ème temps était consacré à la question « Vivre à Petigny demain ? »**

La question vise à faire parler les habitants de l'avenir de leur village et de leur entité, de leurs craintes, de leurs désirs, de leurs espoirs, (référence au brainstorming),...

Un résumé collégial en direct sur PC et sur écran, reprenant les évolutions craintes et souhaitées (Opportunités et Menaces), est ensuite réalisé.

**Le 5ème temps était consacré à la question : « A quoi ressemblerait votre village idéal ? »**

Les participants répondent librement et par écrit sur une feuille prévue à cet effet.

Il leur est également demandé de reprendre, sur cette feuille, les 5 « thèmes communaux » qui sont les plus importants à leurs yeux.

**Le 6ème temps était consacré à des réflexions ou des idées à proposer et à faire partager.**

Ce temps plus informel permet à ceux qui le désirent de faire part de leurs remarques ou de leurs réflexions, que ce soit sur l'ODR ou sur la réunion en tant que telle.

**2.1. « Quand on vous dit vie communale, à quoi pensez-vous ? »**

Suite au brainstorming, les thèmes soulevés par les participants sont :

- ✓ Convivialité (Vivre ensemble)
- ✓ Sécurité locale
- ✓ Loisirs
- ✓ Déplacements
- ✓ Travail
- ✓ Dynamique communale
- ✓ Environnement
- ✓ Mobilité douce
- ✓ Accessibilité
- ✓ Nature
- ✓ Respect humain
- ✓ Respect du patrimoine
- ✓ Spécificité communale

**2.2. « Vivre à Petigny ...Hier ? »**

**Hier à Petigny,**

Le village était plus convivial, les gens se rencontraient pour parler, il n'y avait pas ou peu de TV, il y circulait peu de voitures.

Le village comptait des petits commerces, de débits de boissons (petits cafés pour la convivialité).

Les habitants du village avaient un travail, étaient moins stressés, avaient des loisirs, la vie associative était très active et dynamique.

Il y avait l'artisanat et son savoir-faire.

Il y avait moins de dégradations, plus de respect humain.

Il n'y avait pas d'insécurité à Couvin (centre) et dans les villages.

Il y avait plus de verdure, une meilleure circulation intra muros.

L'esprit de clocher était bien présent.

Le village présentait un habitat plus groupé.

Il y avait plus de services de proximité (politique).

### 2.3. « Vivre à Petigny .... Aujourd'hui ? »

Vivre dans ma commune Aujourd'hui ?	
+ Atouts	- Faiblesses
<p>Meilleure qualité de vie, village tranquille (quiétude) où on se sent en sécurité, en même temps, l'accueil y est privilégié</p> <p>Meilleur réseau routier</p> <p>Vie associative très active, présence de Mouvements de Jeunesse : les activités qui ont lieu chaque année remportent beaucoup de succès</p> <p>Existence de la Fanfare Royale</p> <p>Convivialité</p> <p>Sens de l'accueil</p> <p>Bon soutien communal aux associations</p> <p>Ecoles de village de qualité</p> <p>Présence de 2 plaines de jeux</p>	<p>Réseau routier performant mais à améliorer</p> <p>Manque de suivi administratif et de terrain</p> <p>Police débordée, voire inefficace</p> <p>Trafic routier important (anarchique)</p> <p>Conséquences néfastes du contournement : plus de trafic routier dans nos villages =&gt; risque + élevé d'accidents</p> <p>Plaine de jeux dangereuse</p> <p>Sentiers inaccessibles ou fermés</p> <p>TEC inexistant hors période de déplacement scolaire</p> <p>Manque d'infrastructures pour les jeunes (adolescents)</p> <p>Manque d'activités culturelles</p> <p>Village tentacule</p> <p>Village délaissé par les autorités communales financièrement</p> <p>Manque de respect humain et du patrimoine en général</p> <p>Vitesse excessive dans le village =&gt; danger pour les piétons</p> <p>Caravanes abandonnées dans les domaines tels « Le Caillou d'eau », ...</p>

## 2.4. « Vivre à Petigny .... Demain ? »

Les participants émettent des souhaits et évoquent quelques craintes :

<b>Vivre dans ma commune Demain</b>	
<b>Opportunités (souhaits)</b>	<b>Menaces (craintes)</b>
<p>La réalisation du contournement permettrait la création d'emplois, de petits commerces =&gt; offrirait des compensations</p> <p>Emploi lié au tourisme</p> <p>Dans le domaine du tourisme vert : création de sentiers de promenades en forêt</p> <p>Création de gîtes ruraux</p> <p>Valorisation du patrimoine naturel,</p> <p>Restauration des pelouses calcicoles, paysages d'antan</p> <p>Présence d'eaux souterraines, distribution d'Eau potable grâce au Barrage du Ry de Rome</p> <p>Présence de traditions</p>	<p>Insécurité routière et en général</p> <p>Augmentation de la criminalité</p> <p>Effets néfastes dûs à la réalisation du contournement</p> <p>Tourisme peu développé et/ou anarchique</p> <p>Disparition complète des sentiers en forêt</p> <p>Baisse du niveau de l'Eau Noire et lit à sec</p> <p>Manque de propreté (dépôt des déchets), de civisme</p> <p>Disparition des entreprises</p> <p>Pas d'eau potable au Ry de Rome</p> <p>Disparition des petites fermes au profit de l'industrialisation de l'agriculture</p> <p>Répercussions néfastes dues à la Centrale de Chooz</p>

## 2.5. « A quoi ressemblerait votre village idéal ? »

Suite aux réponses des participants sur une feuille prévue à cet effet, nous reprenons ici de manière partielle et anonyme certaines de leurs expressions :

### « Dans mon village idéal »,

Il y aurait des petits commerces de proximité florissants, des lieux de rencontres (cafés), des moments conviviaux passant par des personnes qui transmettraient leur savoir-faire, leur passion, ...

On y coulerait des jours heureux à l'ombre des arbres ancestraux, en toute quiétude, dans un respect mutuel inter générationnel villageois.

Les fêtes battraient leur plein et tout le village participerait.

Les maisons anciennes seraient restaurées, il n'y aurait plus de constructions anarchiques.

Les chancres d'un tourisme d'un autre âge auraient disparu, nos sentiers forestiers et campagnards seraient ouverts à la promenade et balisés.

Les rues seraient débarrassées du trafic et rendues aux enfants, qui pourraient jouer à leur aise en toute sécurité, les piétons seraient respectés.

Tous les habitants pourraient se retrouver le week-end dans une magnifique salle polyvalente du village pouvant accueillir 200 personnes.

La Commune, les élus communaux seraient dignes de confiance, proactifs, dynamiques au niveau proximité et suivi des modifications à apporter. Le bien-être des habitants, l'accueil des étrangers, le respect d'autrui et de la nature seraient les maîtres mots.

Pour assurer la sécurité des villageois, il y aurait des ralentisseurs en face du jeu de quilles et également sur la place.

On pourrait vivre en toute sécurité, il y aurait plus de civisme dans l'éducation des parents et à l'école.

Les habitants respecteraient l'environnement.

Les jeunes pourraient s'adonner à des activités sportives et culturelles.

Les jeunes pourraient espérer trouver un emploi (secteur « tourisme vert », ...).

Les personnes qui vivraient au village pourraient aussi y travailler (sans devoir se déplacer).

Il y aurait de l'artisanat, des produits de bouche et des produits de la ferme.

Les jeunes pourraient trouver leur place, s'investiraient dans les mouvements de jeunesse, trouveraient leur place dans la société.

Le développement touristique serait un point majeur du futur, puisque déclencheur d'emploi, de rentrée financière pour les commerces et associations.

Il n'y aurait plus de dégradations du mobilier urbain, la Police de quartier y veillerait.

Il y aurait des trottoirs dans les rues Général de Monge, entre le centre et Couvin et entre le centre et Nismes, il y aurait des sentiers le long des routes, des pistes cyclables qui protégeraient les piétons et cyclistes.

Il serait plus aisé de bénéficier d'un local disponible pour se rencontrer.

Les jeunes dans les familles en décrochage social seraient pris en charge.

Il y aurait un local de rencontre ainsi qu'un animateur (de quartier) pour éviter que les jeunes ne traînent dans les rues, détruisent le patrimoine et troublent la quiétude des habitants en soirée.

Les projets bénéficieraient d'une participation citoyenne nombreuse.

Des moyens seraient mis en place dans les quartiers qui changent (décès des anciens) afin de trouver la manière de se rencontrer, de se connaître.

Il n'y aurait pas de chômage, il y aurait un retour aux vraies valeurs telles l'éducation, le respect et l'aide à autrui.

Les rues seraient propres et fleuries, avec des bancs.

Il n'y aurait plus de dépôt clandestin.

La biodiversité des paysages serait préservée.

Les terrains de camping seraient assainis.

Les caravanes seraient aménagées ou supprimées.

Les écoles communales seraient maintenues et bien vivantes.

Des sentiers touristiques balisés, les tiennes calcaires débroussaillés.

Il y aurait des équipements collectifs de qualité.

On y vivrait comme avant la fusion des communes.

**Suite au top 5 effectué individuellement par les participants, les thèmes qui reviennent le plus fréquemment sont :**

- ✓ Convivialité (savoir vivre ensemble, respect mutuel des biens et des personnes et inter générationnel, retour aux vraies valeurs d'éducation)
- ✓ Cadre de vie idéal : village propre, village recentré
- ✓ Spécificité communale
- ✓ Sécurité routière et des habitants : vitesse excessive des véhicules, manque de civisme, criminalité
- ✓ Patrimoine : respect du patrimoine ancien, bâti et nature
- ✓ Nature
- ✓ Loisirs partagés
- ✓ Aménagement du Territoire réfléchi

- ✓ Tourisme : vert, accueil, réouverture des sentiers communaux
- ✓ Bénéficier d'un local pouvant accueillir plus d'une centaine de personnes
- ✓ Environnement : respect de la nature
- ✓ Chasse
- ✓ Tradition
- ✓ Vie associative plus dynamique permettant l'intégration des nouveaux arrivants dans le village
- ✓ Vie culturelle et sportive active : conférences culturelles transfrontalières
- ✓ Economie adaptation aux réalités socio-économiques actuelles
- ✓ Emploi : région où le taux de chômage est conséquent
- ✓ Confiance en l'Administration Communale
- ✓ Mobilité, accessibilité, mobilité douce
- ✓ Bonne utilisation des taxes
- ✓ Services publics
- ✓ Enseignement et éducation : maintien des écoles communales de qualité, civisme
- ✓ Pluralité

## 2.6. « *Des idées à faire partager ?* »

Et des remarques ...

Tri sélectif des déchets.

Que faire pour permettre aux personnes âgées ou sans véhicule de pouvoir faire le tri de leurs déchets ?

Idee émise : créer un Service qui récolterait les « encombrants » (appareils ménagers, pots de peinture,...) 2 fois par an. Cela n'existe déjà-t-il pas ?

Le manque de commerces actuel dans les villages pénalise les personnes âgées ou ne disposant pas de véhicule ?

Manque d'un local associatif à Petigny plus « conséquent » permettant d'accueillir un plus grand nombre (une centaine) de personnes lors d'organisations d'activités villageoises.

Manque d'infrastructures sportives polyvalentes.

La plupart des facteurs positifs et négatifs d'appréciation de la Commune sont à analyser en relation avec les évolutions dans les autres communes (ex : criminalité) ayant les mêmes caractéristiques géographiques et démographiques.

Organiser des actions pour sauver les lieux « remarquables, le patrimoine et les sites naturels existants (Fondry des chiens, Les Roches, Croix, ...) et rouvrir l'accès à certain sites. Action : Semaine de l'arbre ?

Entrée dans l'agglomération du village de Petigny peu ou pas visible (panneau de signalisation).

Assainissement des anciens campings (Les Chenaux, le Caillou d'eau, notamment) : caravanes à l'abandon.

Cette problématique fait l'objet d'une attention particulière de la Région wallonne dans le cadre du Plan Habitat Permanent, qui consiste à reloger les Résidents Permanents, sur base volontaire.

### **3. *Explications sur les suites de l'ODR***

---

Distribution et réception des fiches de candidature à la CLDR et des feuilles d'évaluation de la réunion.

### **4. *Clôture de la soirée par Monsieur Benjamin Calice, Conseiller Communal***

---

M. Benjamin Calice, Conseiller Communal, remercie les participants et la Fondation Rurale de Wallonie.

Il signale que de cette consultation, des idées et du travail des habitants, dépendra la réussite de l'élaboration future du PCDR.

Il rappelle que, la Commune de Couvin compte 14 villages et chacun des villages sera informé et consulté et donc que la consultation prendra un certain temps.

Une réunion dans chaque village est programmée chaque jeudi des semaines à venir.

M. Benjamin Calice invite les participants à partager le verre de l'amitié gracieusement offert par la Commune et à parler autour d'eux, des réunions d'information/consultation qui vont suivre.

**La 3<sup>ème</sup> réunion d'information/consultation se déroulera le jeudi 18 novembre 2010 à Presgaux.**

Pour le Bureau Régional,

Alain Domer,  
Responsable ESEM